

**Décision portant désignation des Présidents des jurys d'admission
aux concours d'Internats Vétérinaires pour la rentrée de septembre 2026**

Vu le livre VIII du Code Rural et de la pêche maritime, notamment le 3° de l'article R. 812-65 ;

Vu l'arrêté du 13 avril 2021 fixant les modalités d'habilitation des écoles nationales vétérinaires ;

Vu l'arrêté du 13 avril 2021 modifié relatif au diplôme national d'internat des écoles nationales vétérinaires ;

Vu l'arrêté du 20 octobre 2021 habilitant les écoles nationales vétérinaires à délivrer des diplômes nationaux d'enseignement vétérinaire modifié et notamment son annexe,

Conformément aux conclusions de sa réunion du 16/07/2025, le collège des directeurs des ENVF décide de désigner en tant que Présidents des concours d'internats vétérinaires :

- ✓ Concours pour les Animaux de compagnie : Laurence DEFLESSELLE, Directrice générale d'Oniris.
Suppléant : Jean-Marie BACH, DG adjoint ;
- ✓ Concours pour les Nouveaux Animaux de compagnie : Christophe DEGUEURCE, directeur de l'ENVA,
Suppléant : Renaud TISSIER, directeur adjoint
- ✓ Concours pour les animaux de production : Pierre SANS, directeur de l'ENVT ; suppléante : Caroline LACROUX, directrice adjointe
- ✓ Concours pour les Equidés : Frédérique PONCE, Directrice générale adjointe de VetAgro Sup, suppléante
Mireille BOSSY, DG de VetAgro Sup.

pour les campagnes de recrutement organisées au cours de l'année universitaire 2025-2026 pour la rentrée de septembre 2026.

Fait à Nantes le 18 juillet 2025

Pour L'ENVA, Christophe DEGUEURCE 	Pour Oniris VetAgro Bio, Laurence DEFLESSELLE 
Pour l'ENVT Pierre SANS 	Pour VetAgro Sup, Mireille BOSSY 